

Avis à la population

Pour diffusion immédiate

Appel à la vigilance et invitation à la vaccination contre la rougeole

Gaspé, le 4 mars 2024 – Certaines régions du Québec ont recensé, au cours des dernières semaines, des cas de rougeole. Présentement, il n'y a pas de cas connu en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. La Direction régionale de santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine recommande fortement aux personnes non-vaccinées à se faire vacciner contre la rougeole.

La rougeole est une maladie très contagieuse qui peut être grave, notamment pour les jeunes enfants, les femmes enceintes et les personnes avec un système immunitaire faible. La vaccination demeure le meilleur moyen de se protéger contre cette maladie alors que deux (2) doses protègent à 95%. Si vous souhaitez vous assurer que vous êtes vacciné, vous pouvez consulter votre carnet de vaccination ou encore communiquer au 1 877 725-2515. Si vous souhaitez obtenir le vaccin contre la rougeole, nous vous invitons à prendre rendez-vous dans l'un des points de services locaux, présents à plusieurs endroits dans la région, au clicsanté.ca ou encore en composant le 1 877 725-2515. Le vaccin est offert gratuitement et permet une immunité vaccinale en 2 à 3 semaines. Généralement, les enfants reçoivent ce vaccin entre 12 et 18 mois. Un fait important à savoir est que les personnes nées avant 1970 sont considérées comme protégées, même sans vaccin.

Il est conseillé de rester à l'affût de l'apparition des symptômes, surtout pour les personnes qui ne sont pas vaccinées contre la rougeole. Les principaux symptômes de la maladie sont une fièvre importante, une toux, un écoulement nasal, des yeux rouges et un malaise généralisé, suivis de rougeurs au visage puis sur le corps. Une personne qui présente des symptômes compatibles avec la rougeole devrait limiter ses contacts avec autrui et consulter un médecin. Notons qu'il est important que cette personne avise la clinique médicale ou le personnel de l'urgence de ses symptômes avant de se présenter ou dès son arrivée, afin que les mesures de précaution nécessaires soient mises en place.

Pour plus de détails au sujet de la rougeole, consultez le lien ci-dessous :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/rougeole#c2799>

En savoir plus sur les points de services locaux en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine :

<https://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/soins-et-services/points-de-service/>

<https://www.cisssdesiles.com/vaccination-et-depistage/>

- 30 -

Source :

Lou Landry

Adjoint au PDG et responsable des communications

CISSS de la Gaspésie